



Lancement du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres : une belle occasion d'assurer la compétitivité des entreprises québécoises

Québec, le 13 août 2018 – Le Fonds d'action québécois pour le développement durable souligne le lancement du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023 – *Vers une économie plus verte et prospère*. Cette initiative, portée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, propose plusieurs mesures innovantes qui permettront d'augmenter la compétitivité des entreprises québécoises en encourageant l'intégration des technologies propres et des pratiques de développement durable.

Le FAQDD aura la chance de contribuer à la mise en œuvre de ce Plan d'action en agissant à titre de coordonnateur national du Fonds Écoleader, en collaboration avec Écotech Québec et le Centre québécois de développement durable. Le Fonds Écoleader consiste en une démarche intégrée et structurante visant l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres par les entreprises québécoises. Cette mesure s'attaquera, notamment, à trois des principaux freins énumérés par les PME qui souhaitent poser des actions en développement durable : le manque de temps, la difficulté d'accès aux aides financières et le manque d'expérience. Plus de détails sur cette mesure seront communiqués dans les prochaines semaines.

Pour consulter le Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023 – *Vers une économie plus verte et prospère*, visitez le www.economie.gouv.qc.ca/PACTP.

« Le FAQDD est très enthousiaste de pouvoir collaborer à la mise en œuvre de ce Plan d'action qui répond directement aux enjeux soulevés par les PME du Québec. Cette initiative est une excellente occasion pour les entreprises d'implanter de nouvelles actions qui leur permettront de se positionner sur les marchés québécois et internationaux. Nous sommes impatients de voir éclore, d'accompagner et de soutenir des projets innovants au cours des prochaines années ! » a souligné le directeur général du FAQDD, M. Nicolas Girard.

À propos du FAQDD :

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) a pour mission d'initier, de susciter et de soutenir des actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec. Au fil des mandats qui se sont succédé depuis sa création en 2000, le FAQDD a assuré la gestion d'une enveloppe totale de plus de 109M\$ confiée par le gouvernement du Québec. Les programmes gérés par le FAQDD ont permis, jusqu'à maintenant, la remise de 63M\$ en aide financière afin de soutenir plus de 550 initiatives rayonnant dans les 17 régions du Québec. Ces initiatives ont généré un effet de levier économique dépassant les 116M\$.

Source : Sandrine Côté – Agente aux communications
Fonds d'action québécois pour le développement durable
Tél. : 418-692-5888 poste 242 - Courriel : s.cote@faqdd.qc.ca
www.faqdd.qc.ca

